

Paroisse Saint Joseph

15^e A - 12/07/26



Pour que le monde ait la vie !

Le Pape vient en France : Le diocèse d'Annecy souhaite permettre au plus grand nombre de vivre ce grand évènement.

Deux formules :

- **Pour les jeunes de 17-35 ans :**
Départ d'Annecy ou de La Roche tôt le **25 septembre** pour assister à la grande veillée de prière pour les jeunes au stade de France. Nuit à Paris et messe solennelle place de la Concorde / Champs Elysées le samedi **26 septembre**.
Retour dans la nuit du 26 au 27 septembre.
- **Pour tous :**
Départ le **25 septembre à 23h** (d'Annecy, La Roche, Thonon ou Sallanches) pour participer à la messe en plein air. Retour dans la nuit du 26 au 27 septembre.

**R / Chantez, priez, célébrez le Seigneur,
Dieu nous accueille, peuple du monde.
Chantez, priez, célébrez son nom,
Dieu nous accueille dans sa maison !**

*1 - Il a fait le ciel et la terre
Éternel est son amour
Façonné l'homme à son image
Éternel est son amour !*

*2 - Il a parlé par les prophètes
Éternel est son amour
Sa parole est une promesse
Éternel est son amour !*

*3 - Dans l'Esprit Saint, il nous baptise
Éternel est son amour
Son amour forge notre Église
Éternel est son amour !*

**-Tu pardonnes sans compter, Dieu plus grand que notre
cœur ! Apprends-nous à pardonner, prends pitié de nous,
Seigneur !**

**-Tu recrées nos vies Seigneur, Ô Sauveur, le Pain vivant !
Apprends-nous à pardonner, prends pitié de nous
Seigneur !**

**-Tu pardonnes sans compter, Dieu plus grand que notre
cœur ! Apprends-nous à pardonner, prends pitié de nous,
Seigneur !**

**Gloire à Dieu au plus haut des cieux !
Et paix sur la terre aux hommes qu'il aime !
Nous te louons, nous te bénissons, nous t'adorons !
Nous te glorifions, nous te rendons grâce pour ton
immense gloire !**

**Seigneur Dieu, Roi du ciel, Dieu le Père tout-puissant !
Seigneur, Fils unique, Jésus Christ !
Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, le Fils du Père !
Toi qui enlèves les péchés du monde, prends pitié de nous !
Toi qui enlèves les péchés du monde, reçois notre prière !
Toi qui es assis à la droite du Père, prends pitié de nous !
Car toi seul es saint !
Toi seul es Seigneur,
Toi seul es le Très-Haut : Jésus Christ, avec le Saint-Esprit !
Dans la gloire de Dieu le Père amen !**

**Ps 64 - R/ Tu visites la terre et tu l'abreuves, Seigneur,
tu bénis les semailles.**

*Tu visites la terre et tu l'abreuves,
tu la combles de richesses ;
les ruisseaux de Dieu regorgent d'eau,
tu prépares les moissons.*

*Ainsi, tu prépares la terre,
tu arroses les sillons ;
tu aplanis le sol, tu le détrempes sous les pluies,
tu bénis les semailles. **R/***

*Tu couronnes une année de bienfaits,
sur ton passage, ruisselle l'abondance.
Au désert, les pâturages ruissellent,
les collines débordent d'allégresse.*

*Les herbages se parent de troupeaux
et les plaines se couvrent de blé.
Tout exulte et chante ! **R/***

Alléluia, Alléluia !

Zanotti

*La semence est la parole de Dieu ;
le semeur est le Christ ;
celui qui le trouve demeure pour toujours.*

Alléluia, Alléluia !

Mt 13, 1-23

**PU : Notre cœur est inquiet Seigneur, s'il ne repose en toi,
Notre cœur est inquiet Seigneur, s'il ne repose en toi !**

**Sanctus, Sanctus, Sanctus !
Deus Sabaoth ! (bis)**

**Pleni sunt caeli et terra gloria tua.
Hosanna in excelsis Deo !
Hosanna in excelsis ! (bis)**

**Benedictus qui venit in nomine Domini !
Hosanna in excelsis Deo !
Hosanna in excelsis ! (bis)**

**Anamnèse : Il est grand le mystère de la foi !
Nous annonçons ta mort, Seigneur Jésus,
nous proclamons ta résurrection,
nous attendons ta venue dans la gloire !**

Agnus

**1 et 2. Agnus Dei, qui tollis peccata mundi,
Miserere nobis !**

**3. Agnus Dei, qui tollis peccata mundi,
Dona nobis pacem !**

Communion :

**R/Goûtez et voyez comme est bon notre Seigneur,
Recevez Jésus, livré pour le Salut.
Devenez le temple saint du Christ Ressuscité,
Devenez le temple saint, demeure du Sauveur !**

**1. Par ton corps livré, tu prends sur toi la faute,
Par ton sang versé, tu laves nos péchés,
Par ton cœur blessé, d'où jaillit le Salut,
Tu nous as rachetés !**

2. Jésus, pain du ciel, tu descends dans le monde,
Dieu parmi les siens, mystère de l'amour,
Tu te rends présent, livré entre nos mains,
Près de nous pour toujours !

3. Seigneur, tu nous offres, en ce banquet de Noces,
Le vin de l'alliance et le pain de la Vie,
Nous vivons en toi, comme tu vis en nous,
Un seul corps dans l'Esprit !

4. En te recevant, nous devenons l'Église,
Peuple racheté, prémices du Salut.
Par ta charité, tu rassembles en un corps
Les enfants dispersés !

5. Qu'il est grand, Seigneur, l'amour dont tu nous aimes,
Tu te livres à nous en cette Eucharistie,
Sommet de l'amour, don de la Trinité,
Tu te fais pain de Vie !

Chant d'envoi :

**R. Que vienne ton règne,
Que ton Nom soit sanctifié,
Sur la terre comme au ciel,
Que ta volonté soit faite.
Que coule en torrents
Ton Esprit de vérité.
Donne-nous ton espérance,
Ton amour, ta sainteté.**

1. Qui pourrait nous séparer
De ton amour immense ?
Qui pourrait nous détourner
De ta miséricorde ?

2. Tu habites nos louanges,
Tu inspires nos prières,
Nous attires en ta présence
Pour nous tourner vers nos frères !

Accueil paroissial mercredis 9h-11h30, 111 rue Nicolas Blanc
0450445209

Samedi 11 juillet à 18h à Cons Sainte Colombe : P. André Chatenoud ; François Chatelain-Cadet et défunts de sa famille ; famille Carrier André et ses gendres ; Eugène et Florentine Revil, leur fils Emile, Fernand et Georges Vausselin, Marie Piffet et parents défunts ; Marie-Paule Kockelschneider ; défunts des famille Maccari, Cailles et Pouly ; P. Daniel Barrel. (v) : Domitille ; Anne-Laure ; Marie-Annick

Dimanche 12 juillet à 10h à Faverges : Lucienne Bachollet ; Frédéric Deleans ; Suzane Barrachin ; Michel Poëncier ; Valérie Cantin ; Hélène Millet-Ursin ; Albert Nägeli ; Michel Simon ; Jean-Michel Guichard ; Bernard Gay ; Solange Avrillon ; Dominique Cressati ; Roger, Denise et Yvon Collomb Patton, Didier Liège, Thierry Lucas et Emile Marin Lamellet ; Danièle Sagez-Coilliot ; André Pontet, les grands-parents et défunts de la famille ; défunts des famille Maccari, Cailles et Pouly ; **Jean-Henri Vallet ; Irène Pouzol-Lavorel ; Dylan Nicastro.**

Vente de confitures à la sortie de la messe au profit des sœurs de la Charité de sainte Jeanne Antide Thouret

Mercredi 15 juillet 9h à Faverges : P. Jacques Leclercq

Jeudi 16 juillet 10h : Doussard, salle Notre-Dame de Toutes Grâces : Dominique Cressati

Vendredi 17 juillet 10h à Faverges : Michel Zoubkoff

Prier pendant ses loisirs

Dieu, je te remercie pour ce temps de loisirs, qui me permet de me détacher de mon rythme quotidien et de m'élever au-dessus de mes préoccupations ordinaires.

Fais que ces loisirs me permettent de reposer mon corps, de fortifier mon esprit, d'élargir mon cœur aux autres et d'élever mon âme vers toi.

Aide-moi à prendre soin de la création, à en jouir sans l'abimer.

Apprends-moi à développer mes talents sans autre but que de prendre plaisir à tous tes dons, de donner de la joie autour de moi et de te glorifier.

Toi qui m'as créé à ton image et à ta ressemblance, je te rends grâce pour mon humanité et pour ton regard d'amour posé sur moi à chaque instant de ma vie. Amen !

MESSES des samedis à 18H dans les villages en 2026
PAROISSE SAINT JOSEPH EN PAYS DE FAVERGES

11 JUILLET

18 JUILLET

25 JUILLET

1^{er} AOÛT

8 AOÛT

15 AOÛT 10h

22 AOÛT

29 AOÛT

5 SEPT.

12 SEPT.

CONS STE COLOMBE

MONTMIN

LATHUILE

MARLENS

SEYTHENEX

FAVERGES « ASSOMPTION »

VIUZ

SAINT FERREOL

LATHUILE

CONS Ste COLOMBE



CONCERT
de LA
MAJOR

À l'occasion de
leur tournée
estivale en
Savoie (du 14 au
25 juillet), les
Petits
Chanteurs de
la Major,
Chœur d'enfants
de Marseille et

*Maîtrise de la Cathédrale de Marseille, vous invitent à un concert
gratuit à*

L'église Saint Pierre de Faverges

Le jeudi 23 juillet à 20h30.

*Laissez-vous porter par la pureté des voix, la richesse du répertoire
et l'émotion d'un moment musical unique de chants sacrés.*

Voici la liste des 27 problèmes graves identifiés dans la proposition de loi « **relative au droit à l'aide à mourir » :**

1. C'est un seul et même médecin qui décide de toute la procédure d'euthanasie (art. 5 et 6).
2. La loi ne prévoit aucune exigence formelle quant à l'expression de la volonté de mourir ; elle peut être formulée par écrit ou « par tout autre mode d'expression adapté à ses capacités » (art. 5, III).
3. Il suffit, en pratique, que le médecin affirme que la personne veut mourir. Aucun témoin n'est requis pour attester de la réalité de la demande de mourir. À chaque fois, le médecin rencontre seul la personne concernée (art. 5, 6 et 7).
4. Ce médecin peut rencontrer la personne pour la première fois le jour de la "demande" de mort, il n'est pas nécessairement le médecin traitant (art. 5).
5. L'euthanasie est possible sur les personnes sous tutelle et sous curatelle, et sur les personnes dont le discernement est altéré (art. 5).
6. Il suffit que le discernement ne soit pas "gravement" altéré lorsque la personne est supposée exprimer sa demande de mort (art. 6, I).
7. Une personne ayant un trouble psychique grave, telle une tendance suicidaire, n'est pas exclue du processus (art. 4, al. 4).
8. Il n'est pas nécessaire que le malade soit en phase terminale ; une personne ayant encore des années de vie peut obtenir la mort (art. 4, al. 3).
9. La personne n'a pas un « droit » à bénéficier de soins palliatifs, lesquels sont peu disponibles.
10. Le médecin consulte deux personnes de son choix : un médecin, et un auxiliaire médical ou aide-soignant placé éventuellement sous son autorité hiérarchique (art. 6, II).
11. La consultation avec ces deux personnes peut être réalisée en visioconférence, sans même avoir rencontré le demandeur, ni vérifié la réalité de sa demande de mort (art. 6, II).
12. Même si une personne sous tutelle ou curatelle demande la consultation d'un proche, le médecin peut la refuser (art. 6, II, al. 4).

13. Le médecin peut prendre sa décision définitive immédiatement après la consultation (art. 6, III).
14. Le médecin n'a pas besoin d'ausculter le demandeur une seconde fois (art. 6, IV et V).
15. Le délai de réflexion de la personne n'est que de **deux jours** à partir de la décision du médecin (art. 6, IV).
16. L'ensemble du processus peut donc être réalisé en moins de trois jours.
17. Les proches de la personne n'ont pas un droit à être informés qu'une procédure d'euthanasie est en cours (art. 6, II, al. 4 et art. 7).
18. Les proches n'ont pas le droit de contester en justice la décision du médecin (art. 12).
19. Le médecin ou l'infirmier doit veiller à ce que l'entourage de la personne objet de l'euthanasie n'exerce aucune pression pour lui faire « renoncer à l'administration de la substance létale » (art. 9, I).
20. La personne n'est informée « des modalités d'action de la substance létale » qu'après avoir confirmé sa demande de mourir (art. 6, V).
21. Les médecins objecteurs de conscience qui refusent l'euthanasie sont obligés de désigner un autre médecin qui accepte de pratiquer l'euthanasie à leur place (art. 14).
22. **Les établissements privés, en particulier religieux, même si tous leur personnel est objecteur, sont obligés d'accueillir des équipes mobiles d'euthanasie et d'accepter l'euthanasie de leurs résidents et patients, sous peine de poursuites et de sanctions administratives et financières** (art. 14).
23. Les pharmaciens sont privés de clause de conscience et obligés de préparer le poison, sous peine de sanctions disciplinaires (art. 8 et 14).
24. Les amendements visant à séparer les procédures d'euthanasie de celles de prélèvements d'organes ont tous été rejetés (par exemple l'amendement n°547).
25. Le « contrôle » est réalisé après la mort sur la base des informations transmises par le seul médecin (art. 11 et 15).
26. Le « contrôle » est réalisé par une commission composée de quatre membres d'associations et professionnels en sciences

humaines et sociales, ainsi que de deux médecins et de seulement deux juges (art. 15 IV).

27. Tout le coût de la procédure, y compris les honoraires et les rémunérations, est pris en charge par la Sécurité Sociale (art. 18).

➔ **En outre, il faut tenir compte des réalités suivantes :**

- **10%** des Français sont sous antidépresseur.
- **1 000 000** de Français sont éligibles selon la Société française d'accompagnement et de soins palliatifs (SFAP).
- Une vingtaine de départements ne disposent **d'aucune unité de soins palliatifs**, et moins de la moitié des besoins en soins palliatifs sont actuellement satisfaits. En outre, cette couverture diminuera proportionnellement au vieillissement de la population.
- La légalisation de la mort anticipée permettra **d'économiser** environ 1,4 milliard d'euros par an en frais de santé, vieillesse et retraite (évaluation de la Fondapol, 2025).

Vous le voyez, la prétendue « liberté de mourir » que cette loi instaure sera aussi et surtout un « **droit de tuer** ». Il sera quasiment impossible de contester et de faire condamner tous les abus que cette procédure ne manquera pas de faciliter et de multiplier.

Les personnes séniles, grabataires et atteintes de déficiences mentales sont particulièrement menacées par ce texte. Si ce texte est adopté, il rendra possible leur suppression.

Grégor Puppinck, Dr en droit, directeur de l'ECLJ

Prier pour avoir une vieillesse paisible et sereine

D'une vieillesse paisible et sereine, fais-moi la grâce, Seigneur. D'une vieillesse dont les rides, les yeux, et les mains disent ton infinie bonté, fais-moi la grâce, Seigneur. D'une vieillesse toujours attentive au bonheur des autres et à l'étonnante aventure de cette terre, fais-moi la grâce, Seigneur. D'une vieillesse qui sait encore écouter, émerveillée, le chant des enfants, le chant des oiseaux et celui des étoiles, fais-moi la grâce, Seigneur. D'une vieillesse qui sait entendre tes pas dans la brise du soir et y puiser la vraie sagesse du cœur, fais-moi la grâce, Seigneur.



Et si le doute m'assaille, éclaire-moi, Seigneur. Si l'approche de la mort m'angoisse, apaise-moi, Seigneur. Si la maladie éprouve mon corps, fortifie-moi, Seigneur. Si la solitude attriste mon cœur, visite-moi, Seigneur. Que la mort me surprenne soudain ou s'approche lentement de moi dans une longue agonie, ne me lâche pas la main, Seigneur. Accepte l'offrande des années qui me restent encore à vivre. Transforme-les en dernier chant d'amour et en humble prière. Et que jusqu'à mon dernier souffle, la lumineuse espérance de la Résurrection illumine ce pauvre cœur que tu as créé pour ton éternité, Seigneur. Ainsi soit-il.

Père Michel Hubaut



François Cheng, membre de l'Académie française, dans un ouvrage "Cinq méditations sur la beauté", s'interroge sur le thème de la beauté puisant aux sources de la langue et de la culture chinoise, et de la culture occidentale. Ce livre est avant tout une histoire de rencontres, d'abord avec ses amis, artistes, scientifiques, philosophes, psychanalystes, écrivains, connaisseurs ou non de l'Orient qu'il a sollicités pour échanger avec lui sur le thème de l'existence de la beauté, au cours de cinq soirées. Ensuite est venu le temps de l'écriture, fruit de cette histoire singulière où l'homme, François Cheng se donne tout entier avec humilité.

Au cœur de l'ouvrage, l'évolution de la beauté comme expérience, est ici mise en perspective avec une autre réalité, celle du "mal" qui fait face. Que signifie l'existence de la beauté pour notre propre existence ? Qu'est-ce qui rend possible la beauté ? Qu'est-ce que la *vraie* beauté ? François Cheng nous parle de la "beauté-bonté" rappelant que chaque être humain est unique, nous livrant aussi la jolie formule "d'unicité d'instant". Chacun peut faire l'expérience de la beauté. Pour lui, la beauté est toujours un advenir. Dans l'amour comme dans la beauté, tout vrai regard est un regard croisé. La beauté attire la beauté. Au fil des pages sont convoqués avec finesse les grands noms de la pensée chinoise, de la philosophie française, allemande, de la poésie, de la musique et de la peinture : **Paul Claudel, Bergson, Kant, Confucius, Laozi, Beethoven, Léonard de Vinci ou Cézanne**, pour ne citer que quelques noms.